

[Retour sur la page de Dominos LA FONTAINE asbl](#)

Journal de bord : septembre 2014

Le 02 septembre, nous avons tenu notre première réunion participative de la rentrée. Ce n'était pas notre première activité dans le nouveau local : depuis le début juillet, nous y tenons le marché aux légumes hebdomadaire.

Certains travaillent dur pour aménager le local. Jusqu'à présent, 22 personnes ont donné un petit ou un grand coup de main et ça avance bien, lentement, mais sûrement.

Nombreux aussi sont ceux qui sont passés pour dire un petit bonjour ou faire une grande causette. C'est ainsi que l'actualité locale aidant, nous nous sommes lancés à la chasse aux renseignements sur ce qui s'est passé il y a un siècle : Comment était le quartier, avant et après la catastrophe de 1914. Dès que le plâtre et le gros de la peinture ont été terminés, la vitrine a commencé à être utilisée... Initialement en guise de cache misère, elle a été tapissée de photos de cartes postales des époques concernées par nos recherches. Bien vite, nous avons compris que nous avions bien plus qu'un cache-misère : De nombreux passants, touristes ou gens du coin, s'arrêtent pour regarder et même commenter nos photocopies !

Cet intérêt populaire nous motive à réaliser un livre sur l'histoire de notre local et du quartier, le faubourg Saint Médard.



Pendant la réunion du 02 septembre, nous avons revu le règlement d'ordre intérieur, la feuille d'information aux bénévoles et la note "Prévention Microbes", cette dernière étant plus particulière destinée à ceux qui vont travailler en cuisine. Deux remarques ont été ajoutées, d'abord au règlement d'ordre intérieur concernant l'interdiction de travailler pour ceux qui seraient sous influence d'alcool ou de drogues, ensuite à la note "Prévention Microbes", il a été ajouté qu'il ne faut pas se tripoter les cheveux quand on travaille en cuisine.

Des candidats bénévoles ont rempli leur fiche d'inscription. Nous avons décidé qu'il y aura réunion tous les mardis après-midi, de 14 à 17 heures. Nous travaillerons à rechercher des informations sur l'histoire du quartier. Les sujets concernant l'organisation et la gestion de l'association seront

particulièrement traités les premiers mardis du mois.

Dès que la cuisine sera fonctionnelle, la consommation de la soupe et des plats sera proposée à tous, à un prix commercial que nous devons définir. Seul ce prix sera affiché avec la mention "réduction pour les ayant-droits". Le tarif solidaire sera donc toujours d'application. Le public concerné recevra une carte de réduction selon les catégories de notre tarif solidaire. Les modalités d'application seront discutées à la réunion d'octobre.

Nous avons examiné les comptes. C'est serré, mais ça ira pour payer le loyer et les charges. L'utilisation de matériaux de récupération reçus gratuitement nous permet de réaliser les travaux d'aménagement avec le petit budget alloué par la Région Wallonne. Une autre demande est encore en attente pour finir la douche, acheter une machine à laver et un séchoir, de manière à mettre ces commodités à la disposition des SDF.

En plus de la réunion du mardi, outre le marché aux légumes, l'espace de rencontre sera ouvert dès le vendredi 12.

Le 09 septembre, après la lecture du rapport ci-dessus de la réunion précédente, nous précisons qu'il faut y ajouter que Gisèle et Liliane acceptent de continuer à vérifier les caisses, en plus des comptes. Nous avons également convenu que les repas étaient payants pour tout le monde, sauf pour les bénévoles qui travailleront au moins quatre heures, dans le respect d'un planning pré-établi. La gratuité peut être accordée également en cas de situation dramatique et de manière ponctuelle uniquement, en attendant que la personne récupère ses droits. Le but étant de l'aider à résoudre et dépasser son problème. **Le principe général est donc que tout le monde paie ce qu'il consomme.** Le tarif solidaire sera d'application pour les ayants droits, comme avant, mais dans le cadre d'une organisation que nous allons définir. Un formulaire de demande de réduction va être finalisé lors de la prochaine réunion. Sur base de ce formulaire, une carte de réduction sera octroyée au bénéficiaire, avec la mention du taux de réduction auquel la personne a droit.

Dans tous les cas, il faudra fournir un ticket à la cuisine pour recevoir un repas. Les tickets seront conservés sur un picot et comptabilisés en fin de journée. Ils seront enregistrés par les vérificatrices avec ceux des carnets de reçus.

À l'instar de ce qui avait été fait jusqu'ici, Betty va calculer les prix de revient de quelques menus types, de manière à ce que nous puissions déterminer le tarif à afficher pour les repas. Seul le prix maximum sera affiché avec la mention "Réductions pour les ayant-droits".

Après ce long chapitre consacré à notre future organisation, nous avons travaillé sur l'histoire du quartier. Il s'agit dans un premier temps de récolter des informations. Tout le monde est invité à partager ce travail. Toute information est bonne à conserver pour que nous la discutions ensemble. Par contre, c'est très important de chaque fois noter la source de l'information : où on l'a trouvée, qui est l'auteur ? la date ? L'éditeur ? Le site ? Le titre de l'article ou du livre ? Sans une source clairement identifiée, une information n'a que la valeur d'un commérage. Nous pouvons en parler, mais sans lui accorder de crédit, tant qu'elle n'est pas vérifiée.

Christine C. s'est portée volontaire pour aller à la bibliothèque.

Le 12 octobre le BNAP a prévu un rassemblement à Bruxelles dans le cadre de la journée mondiale de lutte contre la pauvreté. Le RWLP, en front commun avec les syndicats CSC et FGTB, organise sa traditionnelle journée du 17 octobre à Namur. L'association des forces syndicales aux revendications du monde associatif est un événement majeur qui sera très utile pour défendre les gens face aux projets du gouvernement fédéral qui se prépare.

Le 16 septembre :

À la lecture du compte-rendu de la précédente réunion, nous constatons qu'il faut y ajouter notre réflexion sur le rôle de l'information en 1914 à Dinant et sur les méthodes d'information de l'époque. Nous devons revenir sur la question du télégraphe. Comment les gens étaient-ils informés ? Qui avait accès aux journaux ?

Comment aurait réagi la population si elle avait été informée comme nous le sommes maintenant ? En cas de guerre ou de menace très grande serions-nous actuellement informés ? Comment ?

Betty a établi des menus types avec chaque fois le prix de revient. Ce dernier varie de 2,15 à 4,25. À partir de ces prix, nous avons longuement discuté des tarifs à appliquer. Par quel coefficient multiplier le prix de revient pour établir le tarif ?

Gisèle nous avait apporté des exemples de prix pratiqués en ville. Nous sommes d'accord qu'il faut rester dans la fourchette des prix les plus bas. Par contre, on peut privilégier des menus un peu plus élaborés certains jours et des menus meilleur marché d'autres jours. Il y aura toujours la possibilité de manger une petite soupe pour ceux qui ne veulent pas faire les frais d'un menu complet. Nous avons décidé de mettre le sujet en continuation.

À partir d'un projet martyr, nous avons établi un premier jet du questionnaire qui sera à remplir pour bénéficier d'un tarif réduit. Là, nous y sommes presque. Le document sera finalisé à la prochaine réunion.

Ensuite, à partir d'une grille pré-établie, nous avons discuté de la manière d'adapter le prix du tarif aux différentes situations pécuniaires des ayant-droits et là, nous avons encore du chemin à faire... Certains sont d'avis que tout le monde doit absolument payer ses consommations. Le principe du paiement par tous est acquis, mais avec des nuances en ce qui concerne les situations les plus dramatiques. Qui peut prétendre pouvoir refuser de la nourriture à quelqu'un de totalement dépourvu ? C'est possible aussi de compenser par un peu de travail...

Nous avons décidé d'arrondir les prix à la dizaine supérieure (centimes). Certains estiment que 40 % du prix de base, c'est trop peu. D'autres pensent que la catégorie supérieure devrait être portée à 70 % au lieu de 60. Tout le monde est d'accord qu'il faut de la tolérance vis-à-vis des situations limites par rapport aux catégories. Par exemple, il peut arriver que quelqu'un ne soit pas BIM à quelques euros près...

Nous avons décidé qu'en cas d'avantage, ceux qui participent activement aux activités doivent être privilégiés par rapport à ceux qui ne font jamais rien, qui ne s'intéressent pas au fonctionnement de l'association, c'est à dire ceux qui viennent seulement pour consommer. Nous gardons à l'esprit que notre méthode principale pour atteindre nos objectifs est de mettre les gens en action.

Nous reparlerons de tout cela à la prochaine réunion.

Cette semaine, nous n'avons pas eu le temps de travailler sur l'histoire du quartier, tant nous avons été occupés avec l'élaboration des futurs tarifs.

Le 23 septembre :

Après la lecture et la correction du compte rendu de la précédente réunion, nous avons travaillé sur les tarifs et sur le formulaire de demande de réduction pour les ayant-droits.

Betty a apporté une liste de menus types pour collectivités. Ce sont des menus équilibrés dont le prix de revient correspond à notre budget.

Nous avons décidé d'établir le tarif à la carte, en fonction du prix de revient et de manière à ce que

le prix de base ne soit pas une concurrence déloyale par rapport aux prix pratiqués dans le quartier. Le prix demandé au public sera présenté pour ce qu'il est, c'est à dire une "contribution aux frais".

Nous avons longuement discuté de l'organisation du paiement pour finalement nous mettre d'accord sur une procédure :

- D'abord, il faudra passer à la caisse pour payer ses consommations. Celui qui a droit à une réduction présentera sa carte.
 - Le préposé à la caisse établira un reçu dans le carnet à souches prévu à cet effet. Le prix dépendra de la consommation choisie et du taux de réduction, en fonction du tableau que le préposé à la caisse aura à sa disposition. Sur ce reçu, en plus du prix payé, il (elle) indiquera clairement ce qui est payé : soupe, plat, dessert, salade, tarte.... et la quantité : 1 soupe, 2 spaghetti, 2 desserts....
 - Il (elle) donnera le reçu au "client". La souche restera dans le carnet et servira aux vérifications des comptes.
 - Le client ira au comptoir de la cuisine et donnera son reçu pour être servi. La cuisine ne délivrera rien sans reçu. Si un repas doit être servi gratuitement, le caissier (ère) établira un reçu avec la mention "zéro" pour le prix. La justification de la gratuité sera inscrite sur la page de gauche du carnet et paraphée par la personne en charge.
 - Quand la cuisine recevra le reçu, elle servira le client et piquera le reçu sur le pic prévu à cette fin.
- Soit toute la commande sera servie en une seule fois (par exemple, quand tout est froid ou si le client le demande).
- Soit, un premier plat sera servi et des tickets prévus à cet effet seront donnés au client pour qu'il puisse obtenir le reste de sa commande par après. Un code journalier y sera inscrit par le (la) cuisinier (ère).
- Ces tickets seront de fabrication maison et valables uniquement le jour même pour le repas concerné. Ils n'auront aucune valeur en dehors de ce cadre. Ils sont non remboursables. S'ils ne sont pas utilisés, ils sont perdus.

Une fois ce long travail terminé et abouti avec satisfaction, nous avons abordé la question du 17 octobre. Les premières inscriptions ont été notées. Après un rappel de l'historique de la journée, nous avons pris conscience de l'importance particulière de celle de cette année : La participation des syndicats est un événement majeur qui unit des forces syndicales à celles du monde associatif. Cette union sera bien nécessaire pour faire face au futur gouvernement fédéral.

Allons-nous aller à Namur avec un slogan ? Le quel ? Certains ont déjà leur idée : "Chômeur, c'est pas mon choix." Oui, c'est bon, mais le 17 octobre, ce n'est pas seulement pour les chômeurs... "Pauvre, ce n'est pas mon choix" , "L'exclusion, ce n'est pas mon choix"... Chacun est invité à y penser pour la prochaine réunion.

Le Président de la Conférence Saint Vincent de Paul de Dinant est venu nous rendre visite. Il propose de nous aider, par exemple pour l'achat d'un bon frigo ou autre chose, en fonction de ce que nous avons besoin. Tout le monde est d'accord sur la nécessité et l'importance d'avoir un bon frigo approprié à nos besoins. Nous n'avons pas eu besoin de discuter longtemps pour nous mettre d'accord là-dessus. Christine préparera le dossier de demande.

Le 30 septembre :

Après la lecture et la correction du compte-rendu de la réunion précédente, quelques décisions ont été prises à propos des travaux et de la future organisation.

Le tableau des réductions en fonction du tarif solidaire a été approuvé, après que quelques points aient été éclaircis :

1. Les tarifs peuvent être différents d'un jour à l'autre, en fonction du prix de revient du repas proposé. On peut envisager des jours avec des menus meilleur marchés, comme le vendredi et, d'autres jours, un peu plus "gastronomiques" ou, au contraire, plus frugaux avec des soupes, des salades, des crocs, des toast, des œufs...
2. Les tarifs réduits (de TR1 à TR4) correspondent aux anciennes catégories du tarif solidaire de 5 à 2 €, mais à l'avenir, le prix à payer représentera un pourcentage du prix commercial (de 30 à 60 % de réduction par rapport au prix de base en fonction de la catégorie). Les cartes de réduction seront attribuées en fonction des réponses au questionnaire, d'après les mêmes critères que l'ancien tarif solidaire.

Des nouvelles inscriptions sont enregistrées pour la journée du 17 octobre. Diverses propositions de slogan ont été examinées. Nous optons pour un slogan court et percutant : "La pauvreté, ce n'est pas mon choix" en noir sur un drap blanc. L'ancien slogan "Égalité = prospérité" peut être emmené également, mais sans les hampes. Il faudra trois personnes pour le tenir, alors que deux personnes suffiront pour le nouveau. Nous avons la peinture, le drap. Il nous reste à prévoir des journaux pour protéger la table. Nous commencerons à le réaliser la semaine prochaine.

La semaine dernière, une infirmière de l'hôpital est venue déposer un soucis : Il arrive que des mamans accompagnant leur enfant hospitalisé n'aient rien à manger et pas d'argent pour acheter un ticket repas. Elles restent sans manger toute la journée. Mais s'il s'agit d'une résidente d'un centre pour réfugiés, le centre paie pour le repas. Une femme mange, l'autre pas. L'information a été relayée au président de St Vincent de Paul. Qui pourrait payer le repas de ces mères dépourvues ?
À SUIVRE...

À la demande du RWLP, nous avons rassemblé quelques témoignages bruts pour alimenter le communiqué de presse prévu par le RWDH à l'occasion de la journée de l'habitat du 06 octobre.

Voici les témoignages et avis :

1. C'est difficile pour obtenir un logement social : un vrai parcours du combattant ! C'est frustrant : Tu attends et tu attends. Tu n'as pas de réponse. Il faut pousser, insister, téléphoner pour montrer qu'on est là. Il y a trop de démarches pour fournir les documents, pour avoir une caution du CPAS. Il faut chaque fois attendre que les décisions soient prises par le Conseil, alors qu'on est dans une situation difficile, sans logement, sans autre issue possible, presque à la porte ou déjà à la rue, à la merci du bon-vouloir de la famille, des amis, sans chez soi.
2. - Trouver un bon logement quand on a un bon revenu, c'est facile. À l'époque, mon mari vivait encore. Nous avons chacun notre pension. Nous avons trouvé facilement un logement très bien, sans problème. Heureusement que nous avons un revenu suffisant, malgré un petit remboursement qui n'a pas échappé à la propriétaire. Si c'était maintenant, que je suis veuve, avec toujours cette dette à rembourser, je n'aurais certainement pas ce logement. Mon revenu serait considéré comme insuffisant.
- Avec un revenu moins bon, surtout avec des dettes, on va peut-être trouver pour le même prix, mais un appartement merdique (question de mentalité du propriétaire).
- Ou on ne va rien trouver du tout !

- Les cautions CPAS sont souvent refusées par les propriétaires. La caution est aussi un frein pour accéder à un toit.

3. L'idéal, c'est d'être propriétaire, mais c'est de plus en plus difficile malgré la baisse des taux d'intérêt et malgré la possibilité d'emprunter 100 % du coût de l'achat. Pourquoi ?
 - Augmentation des contrats de travail précaires
 - Augmentation du travail à temps partiel
 - Augmentation du nombre de bas salaires
 - Augmentation du manque d'emploi
 - Augmentation de la difficulté à épargner
 - Liée au manque d'emploi, surtout pour les jeunes
 - Liée à la baisse des salaires, des revenus

La propriété est un moyen, une solution pour réduire les effets de la pauvreté, d'où l'importance de pouvoir y accéder, surtout pour les jeunes qui ont leur vie à construire.

4. Le contrôle social lié au logement est tel que certains préfèrent rester dans les difficultés, avec un mauvais logement que de subir "l'accompagnement social" ou un accueil inapproprié, voire le jugement du travailleur social. Ces attitudes sont parfois rebutantes pour le demandeur, même si ce n'est pas une généralité. Elles alimentent l'imaginaire collectif des démunis à leur détriment.

[Retour sur la page de Dominos LA FONTAINE asbl](#)